

SCOT

agglomération lyonnaise

Quels avenir pour la Vallée de la chimie ?

Synthèse des réflexions
du groupe de travail

décembre 2006

2006_LA VISION POLITIQUE

sepal
syndicat mixte d'études
et de programmation de l'agglomération lyonnaise



SOMMAIRE

I. Une réflexion prospective : pour quoi faire ?	4
II. Une démarche « élaborante » : principes et méthodes	5
III. Entre héritages et mutations : de quel territoire parle-t-on ?	6
IV. Principales problématiques et enjeux à long terme : regards d'acteurs	9
1. Les potentialités d'un territoire singulier : l'avenir se joue ici	
2. Un territoire exposé aux incertitudes et aux contraintes : L'avenir se joue aussi ailleurs	
3. Sept problématiques « sensibles » pour le long terme	
V. Quelles évolutions potentielles à long terme ?	14
Six hypothèses pour imaginer les contours du futur	
VI. Les avènements possibles : alertes stratégiques et leviers mobilisables	22
1. Cinq figures pour le long terme	
2. Objets de veille, leviers d'action et marges de manœuvre	
Et après ?	
Perspectives pour aujourd'hui et pour demain...	27

Ont participé à cette démarche collective, des élus, des acteurs du secteur de la chimie (production, recherche, représentation syndicale), des experts ayant exercé des responsabilités dans les industries chimiques de Rhône-Alpes, des techniciens.

Joseph LUSTEAU, consultant, en a assuré l'animation.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur disponibilité et leur contribution.

Elus

Michel DENIS, maire de Saint-Fons

Michel GUILLOU, adjoint au maire de Feyzin, en charge de la sécurité et de la vie économique

Mireille ELMALAN, maire de Pierre Bénite

José MANSOT, vice-président du SEPAL, maire de La Tour de Salvagny

Jacques POZZI, adjoint au maire de Saint Fons, président du Comité de bassin d'emploi de Lyon Sud,

Pierre VOEGEL, maire de Solaize

Michel REPELIN, vice-président du Grand Lyon en charge du pôle Environnement, élu référent pour le pôle de compétitivité Chimie Environnement et l'Agenda 21 du Grand Lyon

Acteurs de la chimie et experts

Sylvie BAQUE, directrice d'ARKEMA Pierre Bénite,

Pierre-Henri BIGEARD, directeur de l'Institut Français du Pétrole

Pierre ROCRELLE, directeur de RHODIA Organique

René-Pierre FURMINIEUX, représentant l'Union des Industries Chimiques, ex Rhône-Poulenc

Yves GUITTON, délégué général Union des Industries Chimiques

Gérard GEOFFRAY, ancien directeur de FINORGA à Chasse/Rhône et CIBA-GEIGY à Saint Fons, ancien président du Conseil économique et social de la Région Rhône-Alpes.

Hubert KNOCHE, ancien directeur de la raffinerie de Feyzin et du centre de recherche ELF de Solaize,

Robert PARIS, ex directeur des usines Elf de Balan et Saint-Fons, ancien président de la Maison de la Chimie, président du MEDEF Rhône-Alpes.

Services de l'Etat

Arnaud LE FOL, DRIRE

Techniciens

Vincent ALLIX, chargé de mission chimie-environnement à la DAEI, Grand Lyon

Michelle CIAVATTI, animatrice de l'atelier Emploi et rayonnement du SCOT

Vincent COUTURIER, Agence d'Urbanisme, en charge du suivi du secteur chimie

Philippe MARY, Agence d'Urbanisme de Lyon, en charge du suivi de l'atelier « Environnement » du SCOT.

Samuel RUFAT, géographe doctorant de l'Ecole Normale supérieure de Lettres sur la question des risques.



I. Une réflexion prospective : pour quoi faire?

Le devenir de la vallée de chimie occupe nécessairement une place centrale dans les réflexions lancées par le SEPAL¹ dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Agglomération lyonnaise.

Les projets d'aménagement et de développement durable du Sud de l'agglomération dépendent en effet pour une bonne part des perspectives de redéploiement de la vallée de la chimie. L'avenir de ce grand territoire est lié aux stratégies mondiales des grands acteurs économiques qui y sont installés, aux projets qui pourront se développer au sein du pôle de compétitivité Chimie-environnement, aux capacités de reconversion de certaines activités et à l'attractivité générale de la métropole lyonnaise.

En terme d'emplois et de production de richesse, la vallée de la chimie pèse lourd dans l'économie de la métropole lyonnaise. Bien que fortement inscrite dans l'histoire industrielle lyonnaise, la vallée de la chimie ne prend sens que dans l'ensemble des infrastructures de production, de transport et de stockage de Rhône-Alpes, mais aussi dans l'ensemble des capacités de recherche et de formation de la première région chimique de France.

¹ Syndicat d'étude pour l'agglomération lyonnaise. Il réunit 72 communes (dont les 55 communes du Grand Lyon, la communauté de communes de l'Est lyonnais, la communauté de communes du pays de l'Ozon, le SIVOM de l'Ozon, ainsi que Givors et Grigny). Il a en charge l'élaboration du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) qui succède au Schéma directeur Lyon 2010.

Prendre la mesure des mutations actuelles et à venir

Erosion des emplois, déplacement du centre de décision des entreprises, envolée du prix des matières premières, remise en cause par la société de l'image de la chimie, réglementation de plus en plus contraignante, dynamiques émergentes autour du nouveau pôle de compétitivité... De tels changements justifient les interrogations portées sur la « vallée de la chimie », qui concentre aux portes de Lyon les fleurons de l'industrie chimique régionale. Le Schéma de Cohérence territoriale, qui embrasse sur le long terme les problématiques d'aménagement et de développement de l'agglomération lyonnaise, a voulu donner un coup de projecteur sur ce territoire emblématique et éclairer ainsi les moteurs de ses transformations.

La volonté d'éclairer des futurs multiples

Réunis dans le cadre d'une démarche collective, des élus, des acteurs économiques, et des experts ont ainsi confronté leurs perceptions de ce territoire et ont tenté de formuler ensemble des hypothèses pour le long terme.

Au terme d'un travail rapide, ils ont rendu non pas des conclusions fermes et définitives, mais des éclairages sur des futurs multiples. Leurs réflexions ne permettent pas de prédire un avenir qui, pour l'essentiel, sera marqué par des décisions prises hors des sphères locales ; mais elles montrent combien il est important de se préparer à des évolutions, de les anticiper si possible, et surtout, de construire un contexte local attractif pour accueillir les reconversions et développements à venir. Même si une part importante de l'avenir se décide ailleurs, la manière dont l'agglomération lyonnaise se positionnera sur la vallée de la chimie n'est pas sans incidence sur les stratégies des décideurs.

II. Une démarche «élaborante» : principes et méthodes

Il existe de multiples manières de faire de la prospective territoriale. La méthode choisie ici se fonde exclusivement sur les perceptions d'un petit groupe de personnes impliquées à des titres divers dans le devenir de ce territoire (élus, acteurs économiques) et d'experts détenteurs d'un savoir.

Une démarche ponctuelle fondée sur les perceptions qualitatives des acteurs

Un groupe de travail composé d'une vingtaine de personnes - élus, acteurs économiques majeurs, experts, techniciens - s'est réuni pendant trois demi-journées, d'avril à juillet 2006, dans les locaux de l'Institut Français du Pétrole, sous la conduite d'un animateur spécialiste de démarches prospectives.

Chaque séance a réuni une vingtaine de participants. Leurs contributions et leur "dires d'experts" constituent le matériau principal de ce rapport, même si des travaux complémentaires ont parfois été évoqués, en particulier la récente publication du Conseil Economique et social *Quel avenir pour la chimie en Rhône-Alpes ?*²

² Compétitivité, réglementations et acceptabilité sociale : quel avenir pour la chimie en Rhône-Alpes ? Conseil économique et social, Région Rhône-Alpes, mai 2006

Une méthode en trois temps

- ▶ 1er temps : identification des problématiques de la vallée de la chimie et de leurs perspectives d'évolution à l'échelle d'une génération (séminaire du 25 avril 2006),
- ▶ 2ème temps : définition des facteurs-clés d'évolution de ce site et des scénarios potentiels d'évolution à long terme (séminaire du 22 juin 2006),
- ▶ 3ème temps : formulation des enjeux et des leviers stratégiques pour le territoire (séminaire du 7 juillet 2006).

Le rapport reprend ces trois étapes et tente d'établir pour chacune d'entre elles la synthèse des perceptions des participants.

Des résultats à interpréter avec précaution

Cette méthode ne vise pas à fournir des scénarios alternatifs à l'horizon 2030 (même si le terme de scénario est quelquefois employé), mais à construire une grille de lecture de futurs potentiels, évoqués sans tabou sous forme de « figures ».

L'avenir se situe quelque part aux intersections de ces multiples figures et dans leur hybridation. Au lecteur de l'imaginer sans en figer les contours.

III. Entre héritages et mutations, de quel territoire parle-t-on ?

La vallée de la chimie est l'entrée Sud majeure de l'agglomération lyonnaise. Située dans un couloir qui ne dépasse guère 2 kilomètres de large de part et d'autre du Rhône, elle se présente au premier regard comme une zone industrielle de 470 hectares où travaillent 15 000 personnes. L'industrie chimique y emploie 7 500 salariés au sein de 70 entreprises. Au total, la vallée de la chimie concerne près de 20 000 emplois de manière directe et indirecte (emplois de sous-traitance et de services).

Une grande plate-forme industrielle dédiée à la chimie

Au travers de l'aménagement du fleuve par la Compagnie Nationale du Rhône dans le début des années soixante, l'industrie chimique implantée depuis de nombreuses décennies modernise et diversifie ses productions, avec l'implantation de la raffinerie de Feyzin en 1964 et la production de bases pour la pétrochimie en 1971.

Les restructurations intervenues par la suite ont renforcé la concentration spatiale et modifié les liens techniques et capitalistiques entre les établissements. Par ailleurs, les importants gains de productivité générés par les investissements font sentir leurs effets sur l'emploi : le secteur, dans son ensemble, perd entre 1,1 et 1,5 % de ses effectifs chaque année.

Restent aujourd'hui présents dans ce territoire plusieurs grands groupes : Rhodia (ancienne chimie de Rhône-Poulenc), Total, avec la raffinerie de Feyzin, Arkéma, Air Liquide et Rhône Gaz. Ils sont les principaux contributeurs à la taxe professionnelle perçue par le Grand Lyon.

Vers une chimie d'avant garde ?

La mutation de l'industrie chimique pourrait en partie se jouer dans les projets qui émergeront du pôle de compétitivité Chimie Environnement Lyon Rhône-Alpes labellisé en 2005. Constitué par des partenaires publics et privés au sein de l'association AXELERA, agrégeant la recherche, la conception et la production (Rhodia, Arkéma, Suez, le CNRS et l'Institut Français du Pétrole), ce pôle ambitionne un repositionnement stratégique vers une chimie beaucoup plus « verte » en prenant notamment pour pistes de travail les biocarburants, l'intensification des procédés et l'amélioration énergétique.

Une forte présence des risques, hier et aujourd'hui

Le souvenir de l'incendie qui a touché la raffinerie de Feyzin en janvier 1966 reste encore présent dans la mémoire lyonnaise. L'incident d'AZF à Toulouse en septembre 2001 a réactivé la crainte des populations à l'égard des activités chimiques en milieu urbain. A la différence de Toulouse, les acteurs lyonnais ont toujours exprimé leur volonté de concilier activité industrielle et protection des populations. Les risques potentiels n'ont cessé de diminuer depuis vingt ans par amélioration des procédés et suppression de certaines installations. Cependant, la Vallée de la chimie reste un territoire sous surveillance, avec 12 sites sources de risque, classés « Seveso seuil haut » notamment les trois sites de Rhodia à Saint Fons (Organique, Silicone, Belle Etoile), les deux sites d'Arkéma (Pierre Bénite et Saint Fons), la raffinerie de Total et les stockages d'Air Liquide à Feyzin.

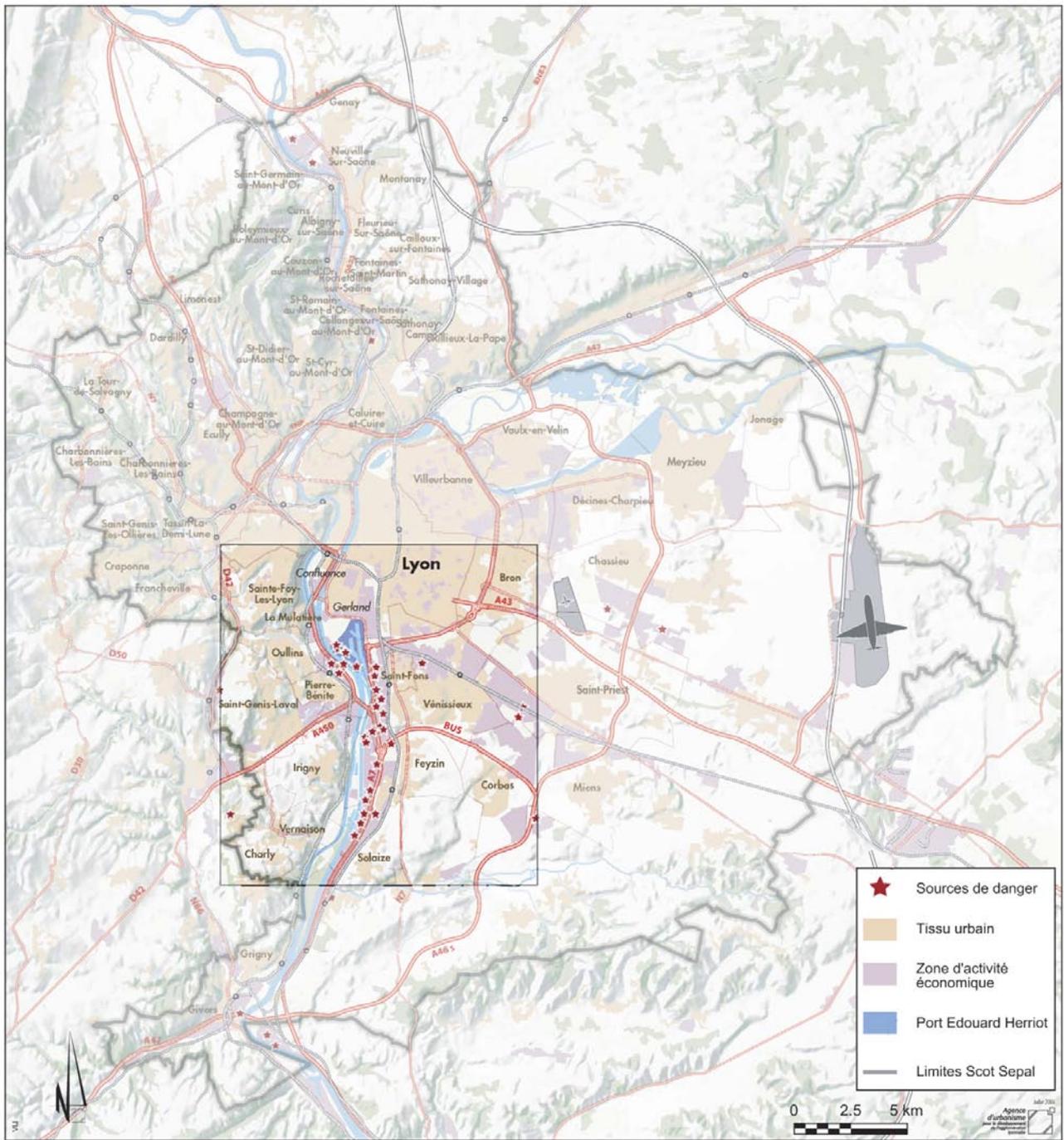
Du « couloir » à la « vallée », un territoire en mutation

Sur une quinzaine de kilomètres au sud de Lyon, l'espace accueille des axes de communication, des emprises d'usines, des zones industrielles et une gare de triage. Toutes ces servitudes fonctionnelles, qui masquent des espaces naturels de belle dimension en bordure du fleuve, ont largement contribué au phénomène de corridor urbain et industriel, fortement ressenti par ceux qui le traversent.

Depuis 1999, des efforts de requalification menés de concert par la collectivité et les industriels donnent peu à peu sens au concept de « Vallée ». La réhabilitation hydraulique et écologique du Rhône court-circuité de Pierre Bénite contribue également à réconcilier ce territoire avec son fleuve : l'accroissement du débit réservé du vieux Rhône – de 10 m³/seconde à 100m³/seconde- comme la renaturation de l'île de la Table Ronde participent à l'amélioration du cadre de vie de ceux qui vivent et travaillent dans la vallée de la chimie. Il est de nouveau possible aujourd'hui de pratiquer dans ce bras du Rhône des sports nautiques non motorisés et de se livrer à l'observation des écosystèmes régénérés. Le devenir de la vallée de la chimie semble de moins en moins séparable de l'atout fluvial dans ses multiples dimensions.

L'appellation « site Seveso » est issue de Directives européennes (SEVESO I de 1982 puis n°96/82/CE dite SEVESO II du 9 décembre 1996), concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Elle a été transcrite en droit français notamment à travers l'Arrêté ministériel du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs impliquant des substances ou des préparations dangereuses présentes dans certaines catégories d'ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) soumises à autorisation. Les seuils retenus dans la réglementation française diffèrent parfois de ceux proposés dans la Directive SEVESO II. Les critères français sont plus larges et plus pénalisants. Pour exemple, les dépôts pétroliers (essences et assimilés) sont classés Astreints à Servitudes (AS) dès 10 000 tonnes alors que SEVESO Seuil haut retient le seuil de 50 000 tonnes.

La législation des installations classées : <http://aida.ineris.fr>



IV. Problématiques et enjeux à long terme : regards d'acteurs...

La prospective commence souvent par une sorte d'état des lieux du présent... Dans cet exercice, les acteurs ont été invités à livrer leurs perceptions des atouts et vulnérabilités du territoire. Ils ont surtout parlé de sa singularité, de leur « attachement », de leurs espoirs et de leurs craintes sur le long terme.

Il en résulte un ensemble de points de vue, de problématiques qui reflètent le niveau de préoccupation des acteurs au regard de l'avenir de ce territoire.

1. Les potentialités et les singularités du territoire

► La proximité d'un grand fleuve et d'une agglomération millionnaire confère à la vallée de la chimie sa singularité et la rend comparable aux yeux de plusieurs acteurs à certains sites rhénans.

► S'ajoutent à ces facteurs un ensemble de dispositions logistiques très favorables :

- des dessertes trimodales de qualité articulant infrastructures autoroutière, ferroviaire et fluvio-maritime.

- un accès aux matières premières sécurisé et facilité à la fois par les réseaux de pipes interconnectés avec les grandes plateformes de production de PACA et un ensemble de stockages régionaux, en particulier souterrains pour les produits gazeux. S'ajoute à cela la présence du vapocraqueur de Feyzin qui fournit des produits de synthèse aux usines chimiques de toute la région.

- une énergie électrique abondante, dont la sécurisation est un atout fort pour l'industrie chimique, première consommatrice industrielle d'énergie selon l'Union des Industries Chimiques. La région Rhône-Alpes, et la vallée du Rhône en particulier, grandes productrices d'énergie – notamment d'origine nucléaire –, assurent de ce point de vue une relative autonomie.

► Autre atout déterminant pour l'activité industrielle, l'existence de savoir faire et d'une main d'œuvre particulièrement qualifiée, tant dans les unités de production que chez les sous-traitants, constitue non seulement un argument d'attractivité pour le territoire, mais aussi un élément d'ancrage face à la volatilité croissante des marchés.

Sur un registre voisin, les acteurs notent la présence subtile d'une « culture de la chimie » et d'un « attachement » à cette activité, comme si le territoire s'était définitivement approprié l'industrie qui structure son histoire économique et sociale depuis plusieurs dizaines d'années.

► La chimie, vecteur principal d'emplois et de production de richesse, reste clairement identifiée comme le moteur du développement territorial, aujourd'hui et demain,

- par son impact sur l'emploi direct et indirect –les industries chimiques générant approximativement trois emplois indirects, aval ou induits, pour un emploi direct-.

- par sa forte contribution aux ressources fiscales de la collectivité,

- par ses capacités de rebond et ses ambitions de redéploiement.

Le projet de mutation vers « une autre chimie » n'est qu'amorcé. La Vallée de la chimie se positionne comme l'un des épacentres de cette transformation. Elle est porteuse de multiples attentes que semble résumer la formule « Des cerveaux plus que des tuyaux ! », autrement dit une activité plus tournée vers la recherche, moins nuisante, mieux inscrite dans la cité.

Ces potentialités, aussi riches soient-elles, sont-elles suffisamment exploitées ? « Peut mieux faire » répondent les acteurs, qui soulignent par ailleurs des changements à l'œuvre susceptibles de créer une nouvelle donne.

2. Des activités exposées aux incertitudes et aux contraintes : l'avenir se joue ailleurs pour l'essentiel

L'avenir de la vallée de la chimie apparaît suspendu à plusieurs éléments d'incertitude et de contraintes. Les premiers sont plutôt liés à la volatilité des marchés, à l'extériorité des centres de décision, à la dépendance énergétique. Quant aux contraintes, elles émanent principalement des exigences sociétales et du poids de la réglementation.

► Des cartes se redistribuent sur l'échiquier des capitaux et des marchés internationaux

- L'industrie chimique s'est historiquement toujours localisée à proximité des marchés. La nouvelle géographie de la consommation mondiale dominée par la croissance asiatique « tire » l'industrie chimique vers cette région du monde, même si l'Europe continue à consommer. Le sentiment prévaut que « malgré les qualités de la Vallée de la chimie, l'attachement indéniable qu'elle génère, les logiques de marché et de coûts écrasent tout aujourd'hui ».

- Par ailleurs, le devenir des multiples sites de production implantés dans la Vallée de la chimie dépend fortement des nouvelles alliances capitalistiques, de l'intensité des investissements, des recentrages que les groupes opèrent sur certains métiers. Le territoire apparaît ici soumis à des stratégies et des impératifs qui se décident ailleurs.

► Le maintien de l'industrie chimique reste dépendant des approvisionnements en énergie et en matières premières

La chimie s'est développée en Rhône-Alpes en raison d'une énergie abondante et peu chère. La hausse inéluctable des prix de l'énergie, les perspectives inquiétantes d'un pétrole plus rare et plus coûteux obligent à poser la question d'une chimie qui modifierait ses localisations en fonction de nouvelles données énergétiques.

Quant aux matières premières, si les jours du pétrole bon marché semblent effectivement comptés, le relais des bio-matières premières est encore loin d'être assuré à un coût abordable dans un proche avenir.

► La tolérance de l'opinion publique vis-à-vis des activités chimiques se réduit avec la montée des préoccupations environnementales

La chimie est de plus en plus perçue comme source de risque pour l'environnement et la santé. Le seuil de tolérance de cette activité est beaucoup plus faible aujourd'hui dans une société souvent qualifiée de « post-industrielle ». L'évolution de l'opinion publique, qu'elle soit locale, nationale, voire mondiale, est devenue un élément problématique pour la sphère des décideurs.

Dans ce contexte, et en réponse aux réglementations de plus en plus contraignantes (cf. ci-dessous), les industriels de la Vallée de la chimie ont engagé des efforts significatifs pour diminuer les nuisances et les risques générés par les outils de production. Ils cherchent par ailleurs à modifier leur image, à mieux faire connaître leur activité, notamment auprès des jeunes, en développant des liens avec les écoles.

Quant aux populations riveraines qui « vivent avec le risque » comme le dit un élu local, elles supportent de surcroît les nuisances liées aux infrastructures de transport, qu'il s'agisse des 100 000 véhicules/jour de l'autoroute A7 ou des convois de fret ferroviaire qui traversent la gare de triage de Solaize.

► L'industrie chimique est confrontée au renforcement des réglementations européennes et nationales en matière de risques

Soulignées par le rapport Garrigue³ comme « sans équivalent dans le monde avec près de 600 textes communautaires et plusieurs milliers de textes réglementaires nationaux », ces pesanteurs ne sont pas nouvelles ; elles enserrant les entreprises dans des contraintes renforcées et une grande complexité juridique.

La réglementation française à travers la loi Bachelot de juillet 2003 apparaît encore plus contraignante que les directives européennes Seveso et Reach⁴.

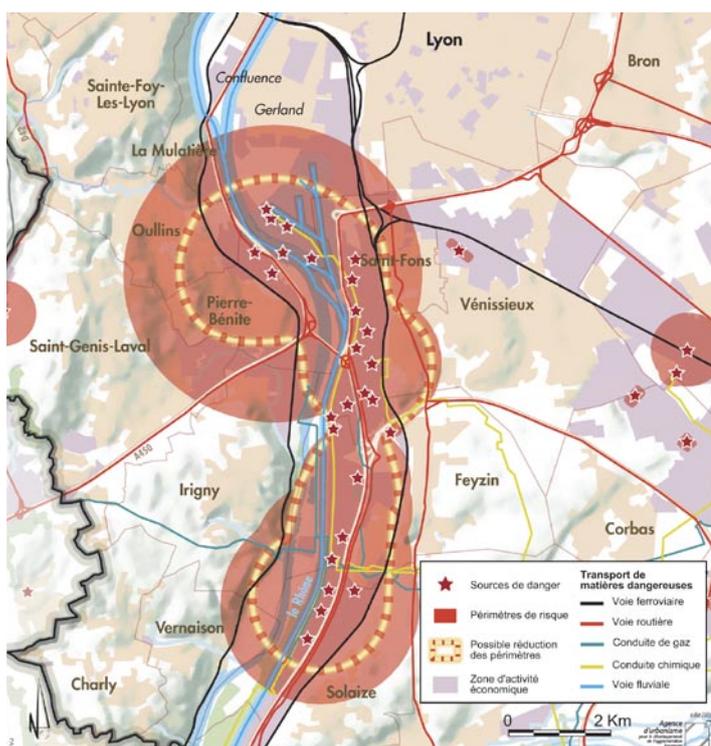
Pour les professionnels du secteur, ces carcans créent de graves distorsions dans le jeu concurrentiel face à des pays dépourvus de toute législation en la matière. Ils pénalisent les capacités de réactivité et d'anticipation indispensables à la conquête de nouveaux marchés.

Aussi « *mettre le temps administratif en cohérence avec le temps industriel reste à la fois un impératif et une prouesse* » comme l'indique l'un des experts du groupe de travail.

Par ailleurs, les prescriptions réglementaires pèsent également sur le territoire lui-même. L'extension des zones de risque contraint fortement le développement de l'habitat et des équipements. Dans ces conditions, comment les dynamiques urbaines peuvent-elles accompagner un redéploiement des activités et l'accueil d'entreprises nouvelles ?

³ Rapport au ministre délégué à l'industrie sur *L'avenir de l'industrie chimique en France à l'horizon 2015*, groupe de réflexion stratégique présidé par Daniel Garrigue, mai 2005

⁴ L'appellation « *Reach* », acronyme anglais pour *Registration, Evaluation, Authorization of Chemicals*, règlement adopté par le Parlement européen le 17 novembre 2005, instaure la mise en place graduelle d'un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation d'environ 30 000 molécules chimiques. Il appartiendra aux industriels de démontrer le caractère inoffensif des substances qui seront enregistrées auprès de l'Agence européenne d'évaluation basée à Helsinki avant d'être commercialisées.



3. Sept problématiques « sensibles » pour le long terme

Il résulte des regards d'acteurs et de leurs échanges un nombre limité de questions clés pour le long terme. Elles reflètent une première approche des enjeux à vingt ans et indiquent où se situent les préoccupations majeures des acteurs pour l'avenir.

Problématique-clés	Points sensibles, « paris » sur l'avenir et enjeux à 20 ans
Foncier et occupation de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'espace est limité et une partie des sols est polluée. L'habitat enserre l'industrie, corsetant tout développement à long terme. ▶ A 20 ans, la Vallée peut devenir un lieu d'activités mixtes, où le tertiaire sera plus présent qu'aujourd'hui. Cette mutation s'accompagne d'un renouvellement urbain, avec des créations de voiries, des bâtiments plus aérés, et une amélioration significative de la qualité des espaces urbains et naturels. ▶ La vallée de la chimie participe pleinement du mouvement d'extension de l'agglomération lyonnaise vers le Sud (Givors-Grigny), avec des dynamiques de densification le long des axes de communication.
Mutation de la chimie développement de la recherche Pôle de compétitivité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'étiollement de la chimie de base (pétrochimie et chlorochimie) à travers des restructurations successives semble une tendance lourde. Le maintien des grands équipements (raffinerie, vapocraqueur) n'est pas garanti dans la durée et suscite des inquiétudes récurrentes. Le redéploiement vers une chimie de spécialités est en marche. ▶ L'émergence d'une chimie « verte » se joue à travers le pôle de compétitivité, avec « plus de recherche et moins de fabrication » et des synergies nouvelles public/privé. ▶ Des mutations lourdes sont engagées dans la chimie des carburants (bio-carburants). La chimie du carbone va se développer : quel impact pour le territoire ?
Influence des marchés	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les marchés se déplacent vers l'Asie du Sud-Est. Mais l'Europe continue à consommer. ▶ De nouveaux besoins apparaîtront dans les années à venir, appelant une nouvelle chimie, plus en prise sur les usages, plus en recherche de croisement avec d'autres activités.
Gestion des risques et des nuisances	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'hypothèse d'une meilleure acceptabilité de la chimie dans un futur proche est crédible. Les efforts de transparence et de concertation/communication portent leurs fruits, mais le « syndrome AZF » (rejet total par la population) reste un scénario toujours possible. ▶ A 20 ans, les risques seront de mieux en mieux maîtrisés, avec moins de risques à la source (via les PPRT), une diminution des stockages allant de pair avec le développement de la chimie de spécialités. Le recours aux solutions en sous-sol (stockage, canalisations) diminuera les aléas.

Problématique-clés	Points sensibles, « paris » sur l'avenir et enjeux à 20 ans
Emplois et richesse	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aujourd'hui, l'outil de production dégage de la valeur ajoutée, de la richesse et améliore sa productivité. Il bénéficie d'un contexte de forte culture industrielle, mais pâtit des difficultés de recrutement d'opérateurs qualifiés en raison du regard péjoratif que les jeunes portent sur lui. ▶ Le lien entre le territoire et la chimie pourrait se distendre car ceux qui travaillent dans la vallée de la chimie y habitent de moins en moins. ▶ Dans 20 ans, les efforts de formation auront payé et les emplois proposés pourraient devenir plus attractifs, mais la diminution inéluctable du nombre d'actifs liée au vieillissement démographique va créer de fortes tensions sur le marché du travail.
Réseaux et transports	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aujourd'hui, la Vallée de la Chimie et le couloir rhodanien sont au bord de l'asphyxie en matière de trafic routier. ▶ Demain, de nouvelles infrastructures ferroviaires et de nouveaux services permettront le report modal du trafic routier vers le fer. Les contournements de l'agglomération lyonnaise seront achevés à 20 ans. ▶ Le trafic fluvio-maritime devrait connaître un fort développement et les capacités logistiques du Port E.Herriot seraient accrues. ▶ Les réseaux d'approvisionnements souterrains seront déterminants et renforcés, d'où une diminution des nuisances.
Habitants, image et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aujourd'hui les images de la chimie et de la Vallée restent largement négatives, mais la proximité de l'agglomération lyonnaise (avec un système scolaire et universitaire de bon niveau et une vie culturelle riche) constitue un atout fort pour l'attractivité du territoire. ▶ Demain, la vallée de la chimie peut devenir une entrée de ville de grande qualité autour des éléments suivants : des bâtiments de production de plus petite taille, dépollution, requalification paysagère, traversée urbaine verte, patrimonialisation des héritages industriels. Cette mutation en fait un territoire prisé où il est judicieux d'investir. La proximité du Val d'Ozon et de son cadre de vie est un atout potentiel pour l'évolution de la Vallée. ▶ La valorisation continue du fleuve, des îles et des îlons va produire des résultats tangibles en matière de qualité de vie, de pratiques sociales et de redécouverte de l'univers fluvial aux portes de la ville. ▶ Cette revalorisation générale du territoire s'accompagne d'une augmentation des prix fonciers. D'où un risque de voir l'habitat se développer au détriment de l'économie.

V. Quelles évolutions potentielles à long terme ? Six hypothèses pour imaginer les contours du futur

L'identification des problématiques-clés, les paris qui s'esquissent sur l'avenir conduisent à mettre en avant six hypothèses à considérer comme des leviers d'évolution potentiels.

Il s'agit là encore de points de vue d'acteurs, qui ne convergent pas toujours, et dont la diversité permet d'enrichir la vision du futur.

1. Vers un développement combiné de la chimie de base et de la chimie fine ?

La Vallée de la chimie combine déjà les deux activités. Cette hypothèse prévoit la poursuite d'un processus lent marqué par l'arrivée de nouveaux investissements dans la chimie de spécialités. L'émergence ou l'existence de marchés jouent un rôle central dans les choix d'investissements et les décisions d'implantation.

Dans cette perspective :

► La proximité de la chimie de base reste un atout, en particulier pour quelques produits toxiques difficiles à transporter (produits chlorés, sulfurés et fluorés). Mais le développement de la chimie de spécialités ne nécessite pas un voisinage immédiat avec la chimie de base. La présence d'autres activités de chimie fine peut en revanche présenter un grand intérêt pour des entreprises en recherche de synergies.

► La chimie fine a besoin de savoir faire, en particulier d'opérateurs qualifiés. Des efforts de formation doivent être menés dans ce domaine dans le bassin d'emploi lyonnais.

Quant aux « cerveaux » nécessaires à la recherche et à l'innovation, l'agglomération lyonnaise peut pourvoir largement, mais sans exclusive, tant il est vrai que « la matière grise est devenue volatile et se déménage aisément d'un lieu à un autre ».

► Rassembler dans un même complexe chimie de base et chimie de spécialités exige des disponibilités foncières et des facilités logistiques. Dans l'hypothèse d'un développement de la chimie fine, le territoire de la vallée de la chimie devrait disposer des capacités pour accueillir de telles activités.

2. Une mutation radicale vers la seule chimie fine ?

L'hypothèse d'un remplacement de la chimie de base par « une mosaïque de chimies fines » reste peu probable et le scénario d'une croissance lente de la chimie de spécialités par investissements supplémentaires semble aujourd'hui le plus crédible.

Car le coût du transport des matières premières reste (et restera) un problème prégnant pour les prochaines années, confortant l'intérêt d'une proximité entre les deux activités comme cela a déjà été mentionné précédemment.

Toutefois, une réflexion prospective décomplexée ne peut faire l'économie d'un scénario « tabou » envisageant une possible disparition de la chimie lourde à l'horizon 2030. Quels seraient alors les impacts d'une vallée de la chimie entièrement dédiée à la chimie fine ?

► Cette construction d'une chimie très diversifiée englobant une somme de spécialités diverses appellerait à la fois de nouveaux mécanismes de production, des unités de fabrication plus ramassées, et surtout des savoir faire particuliers (notamment dans le domaine des polymères très techniques).

► Si la dynamique d'évolution vers la chimie fine s'emballait, la question des capacités d'accueil serait alors posée, plus dans une dimension qualitative - pollution des sols, risques, qualité urbaine, services offerts – que quantitative, la chimie fine consommant beaucoup moins d'espace que la chimie de base.

Les industries de la chimie recouvrent une grande diversité d'activités, de métiers et d'entreprises. Bien que les frontières soient poreuses, on peut distinguer trois segments :

- la chimie de base correspond à la production en masse de molécules de faible taille destinées à être modifiées avant la mise en marché (éthylène, propylène, chlore, ammoniac, acide sulfurique...); elle est constituée de grosses unités de production, fortement capitalistiques et consommatrices de grands tènements fonciers.

- la chimie de spécialités ou chimie fine produit des molécules complexes à partir des produits de la chimie de base et d'extraits animaux ou végétaux, avec des procès plus sophistiqués qui nécessitent un niveau de qualification plus élevé. Elle génère plus de valeur ajoutée sur des volumes plus faible ; l'innovation tient un rôle primordial dans le développement des produits (colorants, parfums, silicone...);

- la parachimie est une branche à part, elle est tournée vers les produits complexes à usage spécifique en fonction de la demande (agrochimie, peinture, vernis, supports de données, explosifs...); elle est très dépendante de la conjoncture et de la fluctuation des marchés.

3. Une Vallée de la chimie de plus en plus orientée vers la recherche ?

Cette perspective est à prendre au sérieux : des centres de recherche importants sont déjà implantés dans la Vallée, à commencer par l'Institut Français du Pétrole et ses 700 chercheurs. D'autres s'y sont localisés récemment. On sait que la recherche et l'innovation sont en partie conditionnées par la présence d'activités de production.

L'hypothèse d'une Vallée de la chimie plus investie par la recherche interroge plusieurs processus et leviers stratégiques :

- ▶ Développer l'interdisciplinarité scientifique : « il faudra toujours des chimistes travaillant sur les molécules, mais ils seront de plus en plus au contact d'électroniciens et d'informaticiens ». D'où la nécessité de favoriser la création d'unités mixtes de recherche rassemblant plusieurs champs disciplinaires.
- ▶ Intensifier la coopération entre recherche publique et recherche privée pour atteindre une visibilité et une masse critique susceptible d'attirer les investissements. Cette coopération reste aujourd'hui insuffisante par rapport à d'autres pays européens et le secteur public apparaît trop cloisonné pour jouer le rôle moteur qui devrait être le sien. Le pôle de compétitivité AXELERA devrait améliorer cette situation.
- ▶ « Mettre en vue » les thématiques-phare de la Vallée de la chimie en matière de recherche comme a su le faire le pôle grenoblois Minalogic pour les nanotechnologies. Cet objectif semble inséparable d'un intense lobbying au plan national pour « faire reconnaître la vallée de la chimie comme un grand pôle national de la chimie ».
- ▶ Sécuriser le territoire au regard des risques car les périmètres de risques peuvent freiner la reconversion des lieux de production en sites de recherche.

4. Vers une réduction progressive des risques et une plus grande acceptabilité de la chimie ?

Même si les avis restent partagés sur les dynamiques d'évolution dans ces deux domaines, les opinions sur le long terme sont plutôt positives.

4.1. Une réduction progressive des risques ?

Aujourd'hui, plus de 18 000 résidences principales et de 35 000 emplois sont concernés par les périmètres de risque dans la vallée de la chimie. Leur maintien sur place ou leur déplacement dépendent de la diminution des aléas et de l'évolution de la législation.

Plusieurs facteurs favorables poussent à l'optimisme dans ces deux directions :

► L'évolution positive de la réglementation, qui passe d'une méthode déterministe majorante à une méthode probabiliste, et qui pourrait progressivement s'aligner sur des normes européennes moins exigeantes.

► L'effort constant des industriels (limitation des encours de fabrication, etc..) et les modifications intervenues dans les procédés industriels (« l'intensification des procédés allège le risque » selon les témoignages de certains acteurs).

En outre, les progrès scientifiques permettent de mieux maîtriser les risques à la source.

► Un plus grand souci de transparence et de communication de la part des industriels.

Ce scénario d'une Vallée de la Chimie bien engagée sur la voie de la réduction du risque suscite toutefois des réserves renvoyant aux exigences croissantes des habitants, aux réglementations globalement de plus en plus lourdes et à un certain scepticisme quant à l'application raisonnée de la loi. Mais l'ensemble des avis converge cependant pour envisager comme crédible une meilleure maîtrise des risques dans les vingt prochaines années.

4.2. Demain, une meilleure acceptabilité de la chimie ?

Cette question apparaît déterminante pour envisager l'accueil de nouvelles activités et le réinvestissement urbain de la vallée de la chimie.

Sur ce point, les avis sont partagés mais le groupe s'accorde sur la nécessité stratégique de renforcer les démarches d'information et de communication en direction de plusieurs vecteurs d'opinion.

► Le pari d'une meilleure acceptabilité à 20 ans est tenable

Il table sur les effets attendus de la loi Bachelot, sur le renforcement des processus de concertation et sur les résultats positifs des démarches de prévention et d'anticipation lancées par les industriels ; ce point de vue tient également compte de la singularité de la Vallée de la chimie, d'un niveau d'acceptabilité plus élevé qu'ailleurs en raison de l'histoire industrielle de ce territoire.

► Le scénario prospectif d'une moindre acceptabilité est également plausible

Plusieurs éléments vont dans ce sens :

« La culture locale du risque se réduit comme peau de chagrin » au fur et à mesure que diminuent les effectifs employés dans les industries de la vallée de la chimie : « il y a 30 ans, 75% de la population travaillaient à l'usine, seulement 7% aujourd'hui ».

Ensuite, la sensibilité aux risques reste forte et peut se réveiller au moindre incident. Paradoxalement, elle est particulièrement vive chez les habitants les plus extérieurs aux risques. En d'autres termes, c'est l'opinion de la quasi totalité de l'agglomération lyonnaise qui est ici concernée.

► Un impératif stratégique dès aujourd'hui : mieux informer ceux qui font l'opinion

Cette démarche concerne les médias (« souvent trop alarmistes »), les enseignants et la communauté éducative (« qui campent dans une attitude plutôt défensive »), les syndicats de salariés (« au rôle régulateur car revendiquant plus de sécurité dans les entreprises »).

Enfin, les élus eux-mêmes disposent d'un capital d'influence non négligeable. A leur endroit, il importe en priorité de « démythifier l'idée que la chimie peut devenir du tertiaire sans risques ».

5. Vers une plus grande maîtrise des solutions logistiques ?

Toutes les problématiques de la desserte Sud de l'Europe passent aujourd'hui par le corridor rhodanien dans un contexte de croissance continue des flux. La Vallée de la chimie en subit à la fois les inconvénients mais peut aussi tirer parti des opportunités ainsi ouvertes et de sa situation de territoire bien desservi au sud de l'agglomération lyonnaise.

Là encore, les membres du groupe font état de craintes persistantes mais envisagent également des facteurs d'inflexion.

► Des infrastructures routières engorgées

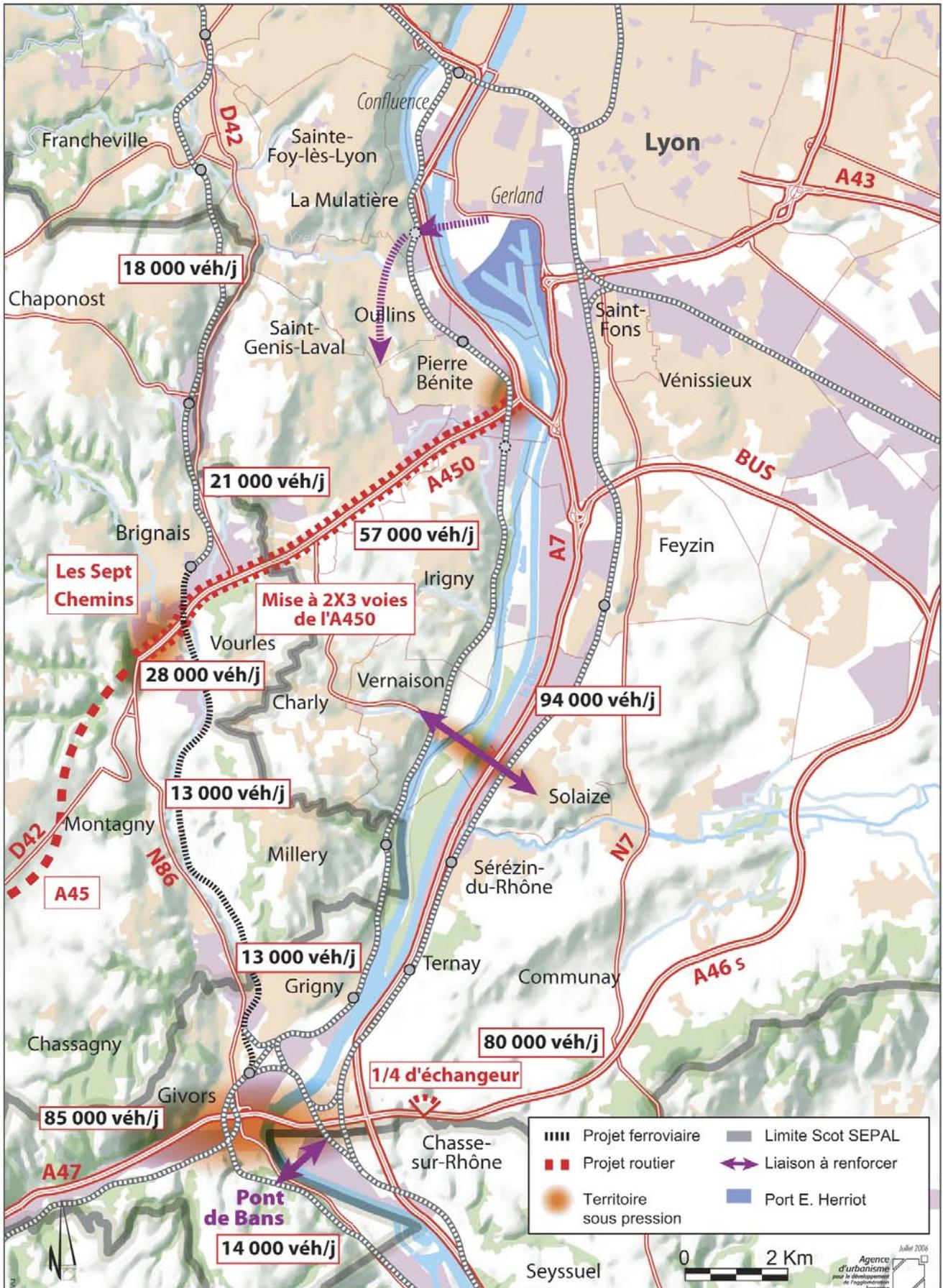
Si les atouts de la vallée de la chimie sont bien réels pour ce qui concerne les réseaux de pipes, de matières premières et de capacités de stockage, l'élément d'inquiétude essentiel à 20 ans porte sur la saturation progressive des infrastructures routières, avec des améliorations envisageables seulement sur le long terme.

► La nécessaire mise en valeur d'autres modes de transport

Parmi les alternatives possibles, le développement du transport fluvio-maritime offre beaucoup d'avantages puisque le Rhône traverse la Vallée de la chimie. Ce trafic, initialement faible, croît régulièrement depuis plusieurs années. Mais il reste pénalisé par les points de blocage que constituent le port de Marseille et l'absence de liaison Rhin-Rhône-Méditerranée.

Enfin, la montée en puissance du transport fluvio-maritime accroît l'attractivité et l'intérêt logistique tri-modal de la Vallée de la chimie qui dispose de terrains en bord de fleuve.

Cette perspective d'évolution dépend pour une large part de grands acteurs extérieurs au territoire (VNF, CNR, RFF, etc..) et de décisions nationales en matière de grands équipements. Pour autant, on ne peut faire l'économie d'une réflexion approfondie et concertée sur les capacités logistiques de la vallée de la chimie en lien avec celle du Port Edouard Herriot. Le SCOT pourrait contribuer à mettre à l'étude cette question.



6. Vers un réinvestissement urbain de la vallée de la chimie ?

A aucun moment, le scénario d'une Vallée de la chimie transformée en gigantesque friche industrielle n'a été évoqué par les participants. Bien au contraire : les regards et les attentes se portent vers une vallée de la chimie transformée en « traversée urbaine magnifique » et progressivement réinvestie par de l'habitat ou de l'activité économique. Mais cette vision pose au moins deux questions :

► Un réinvestissement par l'habitat et (ou ?) par l'activité économique ?

Aujourd'hui, la Vallée de la chimie accueille de nouvelles implantations d'entreprises ; au regard des cessions de terrains intervenues récemment, il est même fait référence à « un processus de densification en marche ».

A 20 ans, cette évolution peut trouver ses limites dans le constat que « la vallée est déjà bien pleine et n'a pas de zone d'extension ». S'ajoute à cela le fait que les zones d'habitat créent autour des activités « une ceinture étanche ».

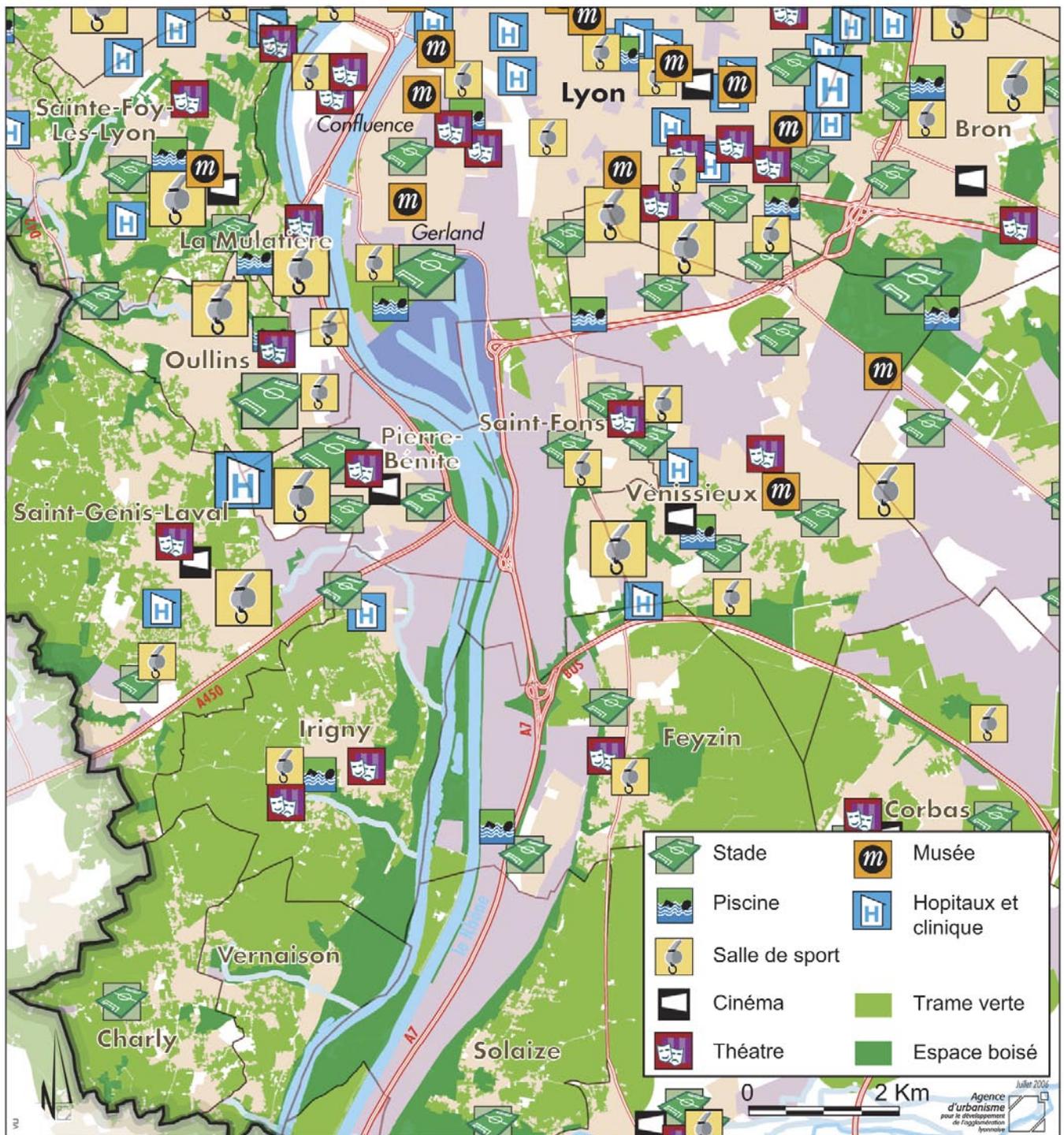
Cette situation n'apparaît toutefois pas immuable et le groupe de travail estime que des marges de manœuvre peuvent être trouvées pour réduire ce confinement et mieux articuler habitat et économie.

Que la vallée de la chimie soit réinvestie par de l'activité économique ou par de l'habitat, elle devra faire l'objet d'une action continue en matière de maîtrise du risque et des nuisances ainsi que d'un programme à long terme de requalification du cadre de vie.

► La pression foncière favorise un réinvestissement par l'habitat

Les prix du foncier ne cessent de monter dans l'agglomération lyonnaise depuis dix ans. Ils sont le reflet de l'attractivité croissante du territoire. Dans ces conditions, les choix opérés par les acteurs (propriétaires et promoteurs) se portent « naturellement » vers l'habitat qui valorise mieux le foncier. En ce qui concerne la Vallée de la chimie, les surcoûts liés à la dépollution et au traitement des sols, très difficiles à évaluer aujourd'hui, peuvent peser lourd dans le calcul de la charge foncière et pénaliser fortement les dynamiques de réurbanisation.

Les acteurs publics en général (et le SCOT en particulier) ont ici un rôle important à jouer : un réinvestissement harmonieux de la Vallée de la chimie nécessitera un projet de développement et un arbitrage politique fort entre habitat et économie susceptible d'assurer le maintien du tissu économique et des emplois dans ce territoire



VI. Les avènements possibles : alertes stratégiques et leviers mobilisables

A partir des hypothèses et des moteurs d'évolution formulés ci-dessus émerge un ensemble de situations possibles à long terme pour la Vallée de la chimie. Ces figures n'ont pas de vertu prédictive ; elles servent seulement à visualiser des avènements potentiels, à déterminer des marges de manœuvre et à identifier des leviers d'action. Elles alertent également les acteurs sur quelques points majeurs qu'il conviendrait de mettre sous surveillance.

1. Cinq « figures » possibles pour le long terme

1. Le scénario « fil de l'eau »

Les activités actuelles se poursuivent dans l'espace limité de la vallée

Caractéristiques

- les zones réservées à la Chimie « lourde » sont figées
- les développements vers la Chimie « fine » se font dans la continuité des activités de la Chimie « lourde »
- l'urbanisme limite le développement de la Vallée de la chimie
- la recherche se maintient sans investissements majeurs
- ...



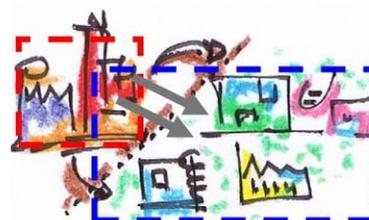
Un « îlot » historique géré au regard des risques et contraintes, sous forte dépendance des investisseurs industriels...

2. Le scénario du redéploiement

Les activités évoluent fortement vers la chimie de spécialités et la parachimie

Caractéristiques

- les choix territoriaux structurants se font en faveur d'une évolution des activités vers la chimie « fine »
- la prévention et la maîtrise des risques devient un élément phare de la vallée de la Chimie
- les développements et la recherche ciblés sont fortement soutenus pour atteindre une notoriété spécifique
- ...



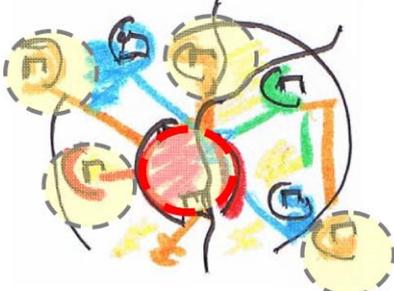
Une approche structurée et volontariste de gestion des risques dans une perspective d'évolution vers la chimie « fine »

3. Le scénario de « sortie du local et de la mise en réseau »

La vallée de la chimie fait l'objet d'approches plus globales fortement portées sur la scène régionale et nationale

Caractéristiques

- les évolutions des activités sont envisagées au regard des enjeux globaux de la Région
- la communication et les réflexions stratégiques s'inscrivent dans des logiques régionales et nationales
- les développements et la recherche ciblés sont fortement soutenus pour atteindre une notoriété spécifique internationale
- ...



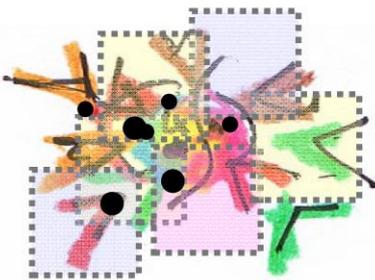
Une approche structurée dans une perspective supra locale au sein de réseaux de décideurs et de centres de recherche focalisés sur des spécialités locales bien identifiées

4. Le scénario de « montée des tensions locales »

Les activités industrielles s'affaiblissent sous la pression d'une série de tensions locales

Caractéristiques

- la pression foncière crée des distorsions dans la gestion des espaces
- les pressions sociétales (médias, associations, réglementations ...) perturbent le développement des activités
- les choix politiques ne sont ni concertés ni homogènes
- la lisibilité concernant le devenir de la zone à moyen et long terme est faible
- ...



Les à-coups se multiplient et le climat de tension chronique à propos de l'avenir de la vallée de la Chimie contrarie le jeu des investissements

5. Le scénario d' « une vallée sans chimie »

Le socle des industries chimiques s'étiole peu à peu pour muter progressivement vers d'autres activités

Caractéristiques

- les mutations technologiques engendrent des ruptures sur l'emploi et le développement des activités de la vallée de la Chimie
- les solutions de compensation sont limitées et réactives
- quelques projets de substitution sont alimentés par la recherche
- la mutation des espaces en faveur des activités hors Chimie s'amplifie
- ...



Les logiques industrielles contribuent à un désengagement régulier des investisseurs de la Chimie, les politiques accompagnent au mieux les impacts de ces changements

2. Des alertes stratégiques et des leviers d'action : objets de veille et marges de manœuvre

L'exercice conduit logiquement à mettre sous surveillance six thèmes de veille stratégique dont l'importance a déjà été soulignée tout au long de la réflexion prospective :

« Objets » de veille	Enjeux prospectifs et leviers d'action potentiels
<p>1. Alliances et réseaux pour développer les activités de demain</p>	<p>► Ces réseaux sont désormais à l'œuvre ; les acteurs viennent de passer récemment à la vitesse supérieure, avec le pôle de compétitivité AXELERA et le projet de cluster Chimie Environnement. Le centre de gravité des projets se déplace à l'échelle régionale et nationale.</p> <p>► Cette accélération rend crédible un avenir où le développement des alliances stratégiques favorise l'évolution vers une chimie à haute valeur ajoutée (figures 2 et 3 ci-dessus) et freine l'occurrence d'une « vallée sans chimie ».</p> <p>Leviers mobilisables :</p> <p>► Assurer un soutien local et régional fort au pôle de compétitivité : entretenir l'élan et les moyens d'AXELERA au delà des 5 ans prévus initialement.</p> <p>► se faire entendre à l'échelle régionale et nationale : plus de lobbying ?</p> <p>► Renforcer l'appui de la collectivité aux projets de recherche dans le domaine de la chimie verte.</p>
<p>2. Attractivité face aux choix d'investissement et à l'évolution des marchés</p>	<p>► La qualité des installations industrielles se maintiendra si les marchés européens restent soutenus et se développent. Les compétences locales (excellence de la formation lyonnaise en chimie), l'accessibilité du territoire, sa qualité de vie sont des atouts de poids en matière d'attractivité (que l'on se place dans l'hypothèse « fil de l'eau » ou dans celle d'une mutation radicale vers la chimie de spécialités).</p> <p>► Le pôle de compétitivité AXELERA visibilise la chimie lyonnaise dans son ensemble et la Vallée de la chimie en particulier. Il joue un rôle considérable d'accélérateur (pour les figures 1 et 2).</p> <p>Leviers mobilisables :</p> <p>► Une grande continuité dans l'action publique s'impose pour développer les compétences distinctives du territoire et fournir aux projets les conditions de leur développement. Cette fiabilité de l'action publique rassure les investisseurs. Le SCOT fait partie des instruments de cette continuité dans le temps.</p> <p>► La Vallée de la chimie devrait être mieux « vendue » et mieux intégrée dans l'offre territoriale (lyonnaise et régionale) compte tenu de ses atouts et de son potentiel.</p>

« Objets » de veille	Enjeux prospectifs et leviers d'action potentiels
<p>3. Evolution des technologies, de la recherche et des compétences</p>	<p>► L'évolution vers une « chimie verte » est en marche. Les projets de recherche sur l'intensification des procédés, comme les travaux en cours sur la biomasse et les biocarburants (à l'IFP notamment) feront advenir une chimie « travaillant autrement » avec de nouvelles matières premières et de nouvelles sources d'énergie. Lyon occupe sur ces créneaux des grands changements technologiques une place de choix tant en matière de recherche que de formation.</p> <p>► Ces évolutions sont lentes. Elles jouent un rôle particulièrement significatif dans les scénarios de redéploiement (figure 2) et de « sortie du local » (figure 3).</p> <p>Leviers mobilisables :</p> <p>► (L'impulsion donnée par les acteurs publics est décisive dans le champ des mutations technologiques : le rôle de l'Etat reste ici très puissant puisqu'il oriente la politique énergétique autant que la recherche et affecte des moyens financiers et humains au développement scientifique. L'Etat peut dans cette affaire jouer sur le frein ou sur l'accélérateur.</p> <p>► A l'échelle régionale et locale, les acteurs publics ont la possibilité de favoriser plus d'interdisciplinarité, plus de mise en réseaux et de mutualisation.</p>
<p>4. Prévention, gestion des risques et des nuisances</p>	<p>► La sécurité des sites et des flux est une préoccupation-clé pour la Vallée tant que la chimie y restera présente, en particulier dans le cas d'une coexistence qui se poursuivrait entre chimie lourde et chimie fine (cf. figure 1).</p> <p>► En cas de redéploiement des activités vers la chimie de spécialités (cf. figure 2), les nuisances devraient en principe diminuer.</p> <p>Leviers mobilisables :</p> <p>► Poursuivre les efforts engagés en matière de gestion des risques « où Lyon possède un vrai savoir faire » : anticipation, préparation des situations de crise, transparence sont les clés d'une meilleure acceptabilité sociale de la chimie.</p> <p>► Intensifier les actions de communication/prévention notamment celles que le SPIRAL a mises en place en direction des écoles.</p> <p>Mais les marges de manœuvre apparaissent faibles dans un contexte où l'Etat et l'Europe définissent les règles du jeu, où l'opinion publique met la pression sur la santé, où la culture industrielle du territoire diminue.</p>



« Objets » de veille	Enjeux prospectifs et leviers d'action potentiels
<p data-bbox="172 678 352 815">5. Evolution des flux et des solutions logistiques</p>	<p data-bbox="437 394 1458 528">► Une bonne capacité à gérer les flux est évidemment un enjeu stratégique dans le scénario « fil de l'eau » où se maintiendraient ensemble chimie lourde et chimie de spécialités. Le fleuve peut à long terme représenter une alternative à la desserte ferroviaire, qui restera encore longtemps sous-dimensionnée.</p> <p data-bbox="437 551 1458 613">Dans tous les cas, le réseau de pipes, très diversifié et ramifié, renforce la performance logistique du territoire.</p> <p data-bbox="437 636 1458 730">► La situation exceptionnelle de la Vallée au regard des solutions logistiques qu'elle offre (malgré la saturation autoroutière) ouvre beaucoup d'opportunités et de futurs possibles, avec ou sans chimie.</p> <p data-bbox="437 781 691 808">Leviers mobilisables :</p> <p data-bbox="437 831 1458 1005">► La mobilisation des acteurs locaux est indispensable sur ces questions, même si l'Etat et les grands opérateurs (RFF, VNF, CNR) gardent l'essentiel des cartes en main sur tous les grands projets d'infrastructures. Une coordination des approches locales, régionales et nationales est évidemment nécessaire, notamment en ce qui concerne le développement du trafic fluvio-maritime où le nombre d'acteurs impliqués est considérable.</p> <p data-bbox="437 1028 1458 1090">► Si la vocation logistique du territoire se renforçait, des arbitrages fonciers devraient être rendus en faveur de cette activité.</p>
<p data-bbox="172 1413 336 1507">6. Evolution des espaces et du foncier</p>	<p data-bbox="437 1173 1458 1348">► Les capacités d'accueil seront un facteur important pour tout redéploiement d'activités. La mise en place des PPRT risque de geler encore un peu plus les disponibilités foncières. Toutefois, l'orientation des activités vers la chimie de spécialités (figure 2) permet d'optimiser la gestion de l'espace en occupant des tènements plus restreints et d'envisager une plus grande mixité des activités.</p> <p data-bbox="437 1370 1458 1433">► L'état de pollution des sols reste une donnée à approfondir (importance, coût) pour envisager l'accueil de nouvelles activités et toute mutation en général</p> <p data-bbox="437 1485 691 1512">Leviers mobilisables :</p> <p data-bbox="437 1534 1458 1641">► Utiliser les outils de planification : le SCOT peut arbitrer à long terme entre habitat et activités économiques. Il peut favoriser le maintien et le développement d'activités dans un contexte de pression foncière qui oriente les investisseurs immobiliers vers les opérations d'habitat.</p> <p data-bbox="437 1664 1458 1758">► Définir une stratégie foncière : les pouvoirs publics peuvent engager sur ce territoire une politique de réserves foncières et, au delà, un projet d'aménagement (maillage des parcelles, etc..)</p>

Et après ?...

Perspectives pour aujourd'hui et pour demain

L'avenir n'est pas écrit. Il se dessine ici de manière mouvante, au confluent de plusieurs figures du futur. Si l'évolution au « fil de l'eau » (1) semble très crédible, les scénarios du redéploiement (2) et de la « sortie du local » (3) s'appuient sur un fort volontarisme des acteurs et mobilisent des leviers d'action à long terme qui sont déjà en partie à l'œuvre.

En revanche, si l'on ne peut exclure les hypothèses de très fortes tensions locales (4) et d'une mutation vers d'autres activités que la chimie (5), elles doivent avant tout alerter sur les dangers de politiques menées sans cohérence, sans souci de visibilité, et au coup par coup.

Dans tous les cas, la nécessité d'une gestion concertée de ce territoire, de politiques foncières anticipatrices des mutations à venir, d'un projet d'aménagement requalifiant a été posée avec force. Le SCOT peut fournir sur ces différents points un cadre de réflexion approprié et offrir aux différents acteurs un espace de mobilisation préparant des engagements plus opérationnels.

En résumé, l'avenir du territoire qui dépend peu de l'échelle locale – compte tenu de l'extériorité des centres de décision – est pourtant suspendu à la capacité d'organisation collective dont il saura se doter : le jeu collectif des acteurs locaux, leur mise en réseau, leur volonté de porter des ambitions sur la scène régionale et nationale, peut être décisif pour attirer de nouvelles entreprises, muscler les capacités de recherche, réduire les risques, créer un climat favorable à la chimie... Or ce jeu collectif est encore largement à construire, et l'on peut considérer que le pôle de compétitivité AXELERA en a posé les premiers jalons.

Plus prosaïquement, cet exercice prospectif a aussi mis à jour des éléments de stratégie dont les acteurs pourront se ressaisir le moment venu et que d'autres démarches en cours sur le territoire - agenda 21, Plan de prévention des risques technologiques - pourront utiliser.

Les éléments essentiels d'un dispositif de veille ont été identifiés. Le matériau recueilli doit évidemment être approfondi. En ce sens, ce rapport ne doit pas être considéré comme l'aboutissement d'une démarche mais comme le lancement d'un dialogue fructueux entre acteurs concernés par le devenir de ce territoire.

Bibliographie

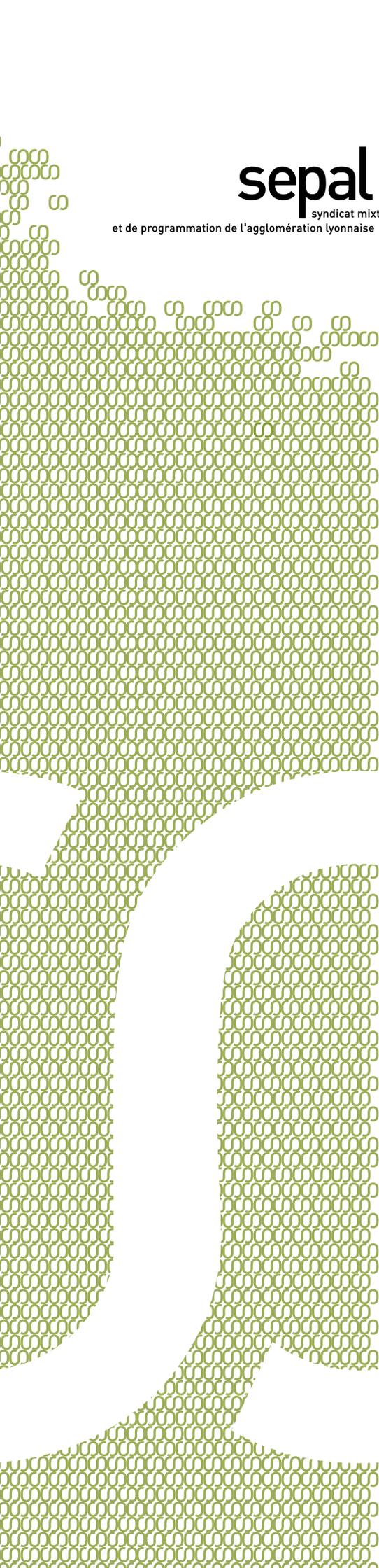
Rapport de Daniel Garrigue, **Avenir de l'industrie chimique en France à l'horizon 2015**, mai 2005, Paris, Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, 105 p.

Conseil économique et social de la Région (CESR) Rhône Alpes, **Compétitivité, réglementations et acceptabilité sociale : quel avenir pour la chimie en Rhône Alpes ?**, Charbonnières-les-bains, mai 2006, 42 p.

Atlas des risques technologiques et de la vulnérabilité dans l'agglomération lyonnaise, Lyon, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, juin 2005, 46 p.

Union des industries chimiques (UIC) en Rhône Alpes, **Rapport d'activité 2005**, Lyon, Maison de la Chimie, juin 2005, 126 p.

Observatoire partenarial lyonnais en économie (Opale), **La chimie de spécialités dans l'aire urbaine de Lyon**, avril 2001, 23 p.



sepal

syndicat mixte d'études

et de programmation de l'agglomération lyonnaise

Réalisation du document

Rédaction/information

Michelle Ciavatti, SEPAL, mciavatti@grandlyon.org

Animation de la démarche / illustrations

Joseph Lusteau, Diagonart, contact @diagonart.fr

Conception cartographique et appui rédactionnel

Samuel.Rufat@univ-lyon2.fr

Maquette

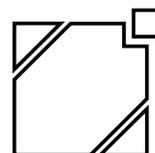
Hervé Fayet

Cartographie, infographie

Julien Vincent

Avec le concours de l'Agence d'urbanisme

Agence
d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération
lyonnaise



Adresse du SEPAL : 4, rue des Cuirassiers 69003 LYON

04 26 99 34 02

04 26 99 34 07

décembre 2006
